

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 42

Artikel: Premiers livres. Premiers libraires
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195174>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

SUISSE: un an . . 4 fr. 50
six mois . . 2 fr. 50
ETRANGER: un an . . 7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conte*, à Lausanne et aux
Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du 1^{er} jan-
vier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet et du 1^{er} octobre.

PRIX DES ANNONCES :

du canton, 15 c., de la Suisse,
20 c.; de l'Etranger, 25 c.
la ligne ou son espace.

Une leçon à Messieurs les avocats.

Du langage devant les tribunaux.

M. L. Pellis, le fondateur du *Journal des tribunaux vaudois*, et qui rédigea ce journal dès 1853 à 1866, donnait un jour à ses collègues les conseils suivants, qui, aujourd'hui même, pourraient encore être utiles à plusieurs :

« Nous voulons fixer l'attention du monde des tribunaux sur un point peu important pour le fond même de l'administration de la justice, mais qui ne laisse pas d'avoir son côté essentiel : nous voulons parler du langage devant les tribunaux.

» Autrefois, les discours étaient peu nombreux et ils étaient préparés, soignés et exempts de cette multitude de fautes qui s'infiltrent presque partout dans le discours familier. Aujourd'hui, tout est improvisé, imprévu et marche avec rapidité. Dans le principe, le langage en public avait conservé sa gravité, ses formes cultivées et son élégance. Peu à peu, la négligence s'introduit chez nous et les locutions familières ou fausses pénètrent comme habitude et menacent d'enahir la tribune judiciaire si on n'y fait pas attention. Nous voulons signaler quelques exemples. Dans un procès tout récent, on a employé le mot *graine* au lieu de grain ; il s'agissait de céréales vendues par un meunier à un boulanger. Le mot *par contre* se trouve fréquemment et dans une fausse acceptation. Il ne doit s'employer qu'en langage commercial, dans le sens de compensation.

» Dans bon nombre de jugements se trouvent ces mots : *Le code pénal dépose* sur le bureau, ou bien *l'enquête dépose* au procès ; c'est une faute.

» A chaque instant on entend cette phrase : *Je m'en vais vous dire ; je m'en vais vous assurer ; je m'en vais vous lire une de vos dépositions* : faute.

» Nous avons entendu dire ces derniers temps, dans un procès important : *Depuis que *** a eu marié sa femme*, etc. Et il y a peu de semaines, dans un procès pénal, un orateur disait : *Le ministère public a fait une boulette en cette affaire*. C'est là un langage en dessous de la dignité du discours en public.

» Les avocats, autrefois, évitaient le *je* et même le *nous*. Il semblerait que la mode rappelle aujourd'hui ces rédactions familiaires qui mettent en scène les avocats eux-mêmes plutôt que la cause ou que leurs clients. Nous avons entendu récemment ces mots : *J'ai l'honneur de vous dire que c'est ainsi, ou je n'y comprends rien.*

» La troisième personne est plus conforme à ce qu'exige la modestie de l'orateur et la dignité du magistrat. Qu'importe d'ailleurs au tribunal qu'un avocat y comprenne quelque chose ou qu'il n'y comprenne rien.



Le vin dans le monde. — Sous ce titre, la *Chronique agricole*, organe de l'Institut agricole de Lausanne, publie les lignes suivantes, desquelles il semble résulter que la vigne et le vin, dont on a dit dernièrement tant de mal, ne disparaîtront pas de sitôt :

« La culture de la vigne, dont l'origine date de l'époque où les premiers humains ont habité la terre, est appelée encore à jouer son même grand rôle dans l'avenir des temps. Loin de voir diminuer sa production, elle augmente, elle progresse au contraire, envers et contre tous les éléments et les maladies qui la guettent, contre ses adversaires naturels.

» Proscire, d'autre part, dans le monde, l'usage de cette boisson serait aussi oiseux que d'empêcher aux poules de pondre ! Vigne tu as été créée ! Vigne tu demeureras !

» La production universelle des vins peut être évaluée actuellement à 138 millions d'hectolitres par an, soit une augmentation de 20 millions d'hectolitres sur les évaluations d'il y a quelques années, par suite de l'extension des plantations de vignes qui s'est produite un peu partout et là même où naguère l'on ne songeait pas à faire du vin.

» Tel a été l'un des effets du phylloxéra, qui a révolutionné le monde vinicole ; il a été le destructeur en même temps que le propagateur, en ce sens que, considérant la menace qui planait sur les premiers grands vignobles at-

teints, les autres nations ont été incitées à élargir le champ, jusque-là relativement restreint, réservé à la culture de la vigne.

» L'Italie et l'Espagne ont arraché des oliviers pour mettre de la vigne à leur place ; l'Australie et la Californie font en quantité du médoc, du bourgogne, ainsi que du champagne ; la Russie, sous ses latitudes tempérées, a multiplié le nombre de ses hectares en culture ; la République Argentine, le Chili, le Brésil, le Mexique, etc., et, plus près de nous, le Portugal, l'Algérie, la Tunisie, ont planté et plantent à profusion la vigne, de sorte que le vin est aujourd'hui plus abondant que jamais.

◆◆◆◆◆

Premiers livres. Premiers libraires.

Sait-on depuis combien de siècles au moins il existe un commerce de livres et de librairie?... La *Grande Encyclopédie* (Paris, Lamirault) en cours de publication, va nous le dire :

« Depuis vingt siècles pour l'Europe et le bassin de la Méditerranée. Dès qu'il y eut des livres d'intérêt public, il devait y avoir des vendeurs de livres, qu'ils fussent en boutique ou non ; mais on manque de renseignements à cet égard. Dans l'antiquité, le plus souvent le copiste des manuscrits en opérait lui-même le placement ; le libraire proprement dit n'apparut que plus tard. Il y en eut à Athènes, au moins cinq siècles avant notre ère, et ce commerce s'établit ensuite à Rome avec la culture hellénique. Très florissant dès les derniers temps de la république, il se développa prodigieusement sous l'empire et rayonna sur l'univers.

» Les libraires affichaient dans leur boutique le catalogue des livres qu'ils avaient fait confectionner et qui étaient à vendre ; et comme moyen de publicité, ils faisaient faire des lectures publiques de toutes les nouveautés.

» Les écrivains latins nous ont transmis les noms de plusieurs négociants en livres ou libraires fameux. Il y eut aussi des bouquinistes revendeurs de seconde main, et on louait également des livres pour en prendre lecture ou copie. »

La Bibliothèque universelle ajoute aux renseignements qui précédent qu'il y avait dans la Rome antique une rue des libraires qui était le rendez vous des écrivains et des bibliophiles du temps. On venait causer littérature dans leurs boutiques, exactement comme les poètes se réunissent aujourd'hui chez leurs éditeurs de Paris.

Il n'y avait alors ni machines à vapeur ni lettres d'imprimerie. Un grand éditeur romain, à la fin de la république et sous l'empire, était un grand industriel disposant d'un vaste établissement où des centaines d'esclaves copiaient les manuscrits.

Chose étonnante, un érudit a calculé combien il fallait de temps aux principaux éditeurs de l'antiquité pour livrer au commerce quelques centaines d'exemplaires d'un ouvrage nouveau de longueur modérée. Il a fait ensuite le même calcul pour la maison Hachette, la plus puissamment outillée de Paris, et Hachette a été battu de plusieurs heures.

En Gaule, Lyon et Marseille avaient été, sous la domination romaine, les grands centres de la librairie. Les invasions des barbares tuèrent le commerce des livres comme ils avaient tué le reste, et chacun sait qu'on n'aurait probablement rien retrouvé des auteurs de l'antiquité sans les couvents.

Pendant des centaines d'années, des milliers de moines furent occupés, en Europe, à copier des manuscrits qu'ils échangeaient entre eux. Il y a là de quoi faire pardonner aux couvents les autres milliers de moines, beaucoup plus nombreux, qui ne pensaient qu'à boire, manger, avoir la vie douce et joyeuse.

Clia dão bescoumo.

Ein vaitsé z'ein iena coumeint quiet. sein étrè on rupian, on pão medzi ein pou dè temps onna pecheinta soma.

Abram Tsequiet étai on gaillâ bin à se n'ese qu'avai on petit trafi franc dè dettes, dè l'ardzeint à la banqua, et qu'étai à l'avri de la misère.

On dzo, que ion dè sè vesins, qu'avai fauta d'ardzeint, volliavè veindrè on bocon dè prâ que lâi appondâi, Tsequiet sè décidâ à l'atsetâ; et po lo poâi pâyi rique-raque, tracè pè Lozena po reteri on pou dè mounia. On lâi baillâ on beliet dè banqua dè cinq ceints francs, et po ne pas lo tortsounâ ein lo metteint dein sa borsa ein couai, Tsequiet, qu'avai met sa roclore dè la demeindze, qu'avai dâi catsettès dâi dou cotés, su lè pantets, fourrè lo beliet dein la fata dè drâite ein sè deseint: « N'a rein à risqua. »

Ein saillesseint dè la banqua, plioengnivè on bocon et reincontrè que devant dou vilhio z'amis dè pè Lavaux qu'a-

viont z'âo z'u passâ l'écoula avoué li, dein lè grenadiers; et vo sède coumeint cein va quand dâi vilhio grenadiers sè reincontront: faut bâirè on verro et redévezâ dè son dzouveno teims, qu'on n'a jamé tot de, et que lo momeint dè sè separâ vint pe vito qu'on ne voudrài. Enfin, faillu sè derè: « A la revoyance! » et tandi que lè dou vegnolans modont contrè Pully, Tsequiet s'embriyè amont Marthérâ.

— Se y'apportâvo oquie à mon petit feliot! se sè peinsâ, et l'eintrè dein 'na boutequa po atsetâ po veingt centimes dè bescoumo que fourrè dein sa catsetta, avoué lo beliet dè banqua. Ma fâi, la pliodze s'einmodâvè tot dè bon; mà Tsequiet s'ein moquâvè pas mau. L'étai dié qu'on tienson, rappoo ai demi-litres que l'avai fifâ avoué lè vilhio camerado, et tracivè contrè lo Dzorat sein s'einquiettâ dè la rolhie; mà pliovesâi tant que fut bintout mou coumeint 'na renaille, et ein fourreint sa man dein sa catsetta, ye ve que son bescoumo étai tot ein pâetta.

— Ne pu pas cein eimportâ à l'hotô, se sè peinsâ, et po ne pas lo tsampâ lavi, sè met à lo medzi. Lo pregnâi pè blosset, mà ne peinsavè pas que tsaquie mooce lâi cotâvè bo et bin dou âo trâi napoléions, kâ ne repeinsavè pas âo beliet dè banqua, que s'étai allietta âo bescoumo et que sè dégrussivè à mésoura que pregnâi onna noce. Recratchivè bin adé oquie à totès les moocès; mà sè peinsavè que l'étai dè clia bouriâ qu'on a adé pè lo fond dè sa catsetta...

— Eh! à Dieu mè reindo dein quin état que t'és! lâi fâ sa fenna quand le lo ve rabordâ à l'hotô tot dépoureint et tot vounâ. Trait vito tè z'haillons po tè retzandzi! Et le tirè lè mandzès dè sa veste po lâi âidi; mà quand le vâo einfatâ la man dein la catsetta po vairè se lâi avâioquie et que le cheint lo resto dâo bescoumo, le lâi fâ:

Mâ quinna caienri as-tou que dedein?

Adon Tsequiet repeinsè âo beliet dè banqua et dè rodze qu'étai sa frimousse le dèvègne bliantse coumeint on paman, kâ'l'eut quie 'na rude pudze à l'orlhie.

— Ba .. ba... baile-mè cein! se fe à sa fenna ein lâi rappelleint dâi mans sa roclore dè grisette po vairè se lo beliet lâi étai adé... L'ein restâvè on bocon gros coumeint on papâi dè caramella, et lo pourro Tsequiet, que ne desai què dâi godriolès ein arreveint à l'hotô, eut lo subliet copâ franc et sè laissâ tsezi su 'na bantsetta ein sè deseint: « Vilhie rouâta, qu'as-tou fê? » Et sè sarai prâo cassâ la tête.

Faillu racontâ l'afférè à la fenna, et na pas avai pedi dè se n'hommo que bisquâvè tant, le lâi baillâ on savon que n'étai pas pequâ dâi vai, tant l'étai fu-

rieusa, que lo pourro diablio ne savai pas iô sè mettrè.

Pè bounheu que y'avai dè la tchiffra su lo bocon que restâvè, et l'assesseu que se trovâvè que, dit qu'avoué cein, poivè sè férè reimborsâ à la banqua. C'étai veré; mà Tsequiet ne fut frou dè couson què quand put reteri l'ardzeint dâo beliet.

Mâ cein fut fini po retornâ à Lozena férè lè coumechons. La fenna, que portâvè lè tsaussès, lo fe restâ à l'hotô, tandi que l'allâvè li méma à la vela, que lo pourro Tsequiet bisquâvè qu'on sorcier. Assebin, quand vayai modâ sa fenna po la capitala, fasâi lo pœing dein sa catsetta ein se deseint: « Eh poueson dè bescoumo! »

Favey et Grognuz

à Yverdon.

XX

Il était près de minuit.

— Messieurs, c'est l'heure, dit le cafetier; nous allons fermer.

Et tout à coup, les lampes électriques s'éteignirent et se rallumèrent à deux ou trois reprises.

Grognuz, étonné de ces alternances de lumière et d'obscurité, lui demanda:

— Que diabe est-ce ça?... On dirait qu'il fait des éclairs.

— C'est un avertissement; dans quelques minutes, on éteindra tout à fait. Hâtez-vous, Messieurs, s'il vous plaît.

— Ah! y faut partir, reprit Grognuz; c'est dommage: juste au moment où ce Sainsafe fait le plus plaisir... Alors, y faudra nous montrer où est notre portefeuille, mossieu le patron.

— Montez seulement, la femme de chambre vous conduira.

— Est-elle jolie?...

— Adorable!

— Eh bien, tant mieux, ça fait toujours plaisir à voir... Dites donc, pas moyen d'avoir un demi?...

— Impossible.

A ces mots, la lumière électrique s'éteignit, et tout le monde de rire dans l'obscurité.

— Bon! nous voilà encore à novion, dit Favey, épi je ne sais pas où est mon chapeau.

— Prenez patience, répond le patron, voici de la lumière.

— Charrette! reprend Favey, on s'est assis dessus; y me l'ont tout éclafé!

— On dirait un accordéon, fit quelqu'un en riant; mais ça se remettra; c'est de la bonne paille.

— Un peu vite, Messieurs; la police va venir.

— Chez nous, dit Grognuz, la police fait pas tant d'histoires. C'est l'hussier de la municipalité qui fait la ronde, et quand il voit qu'on ne fait pas de bruit, il ne dit rien. Quelque fois on lui offre